

# La téléconsultation avec Santéclair

**Les atouts de la téléconsultation ne sont plus à démontrer, notamment dans des déserts médicaux. Bonne nouvelle : en tant qu'adhérent ADPS et client Allianz, vous bénéficiez du service proposé par Santéclair !**

## Un avis médical quand vous voulez, où vous voulez

Qui n'a pas eu besoin de consulter au plus vite son médecin sans y parvenir, pour cause de cabinet fermé ou de manque de place ?

Avec le service de téléconsultation de Santéclair, de telles situations n'empêchent plus de se faire soigner !

Il vous permet de consulter rapidement un médecin en ligne et de vous faire délivrer une ordonnance, lorsque votre médecin traitant est indisponible.

Même chose si vous tombez malade en pleine nuit ou le week-end : depuis ce service, un médecin vous donne un avis médical, quel que soit le jour de la semaine ou l'heure.

La téléconsultation par Santéclair est également accessible dans bien d'autres cas.

S'il vous arrive un problème de santé loin de chez vous, par exemple, y compris à l'étranger, ou si vous ne voulez ou ne pouvez pas vous déplacer pour différentes raisons (absence de moyen de déplacement, enfants à garder...). Enfin, il n'est pas rare d'avoir besoin d'être rassuré ou de vouloir éviter d'aller aux urgences. Là aussi, la téléconsultation par Santéclair représente le moyen idéal d'obtenir rapidement un avis médical.

## Un service aux multiples avantages

### Un médecin 24h/24, 7j/7

Dès qu'un besoin se présente, vous pouvez joindre un médecin en vous connectant sur votre Espace Client Allianz depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette.

Cette consultation en ligne se fait sur

rendez-vous, dans un créneau horaire choisi par vous et avec le médecin de votre choix.

Dans 85 % des cas, le délai est de 1 heure en journée et de 3 heures la nuit pour un médecin généraliste, et de 3 heures à 15 jours pour un spécialiste selon la spécialité souhaitée.

## Une quinzaine de spécialités

Sont consultables des généralistes, et des spécialistes : pédiatrie, gynécologie, dermatologie, ophtalmologie, dentaire, cardiologie... En tout, une quinzaine de spécialités sont proposées.

## L'absence d'avance de frais

La téléconsultation n'occasionne aucun reste à charge (excepté, le cas échéant, une participation forfaitaire déduite sur les prochains remboursements de l'Assurance maladie) ni frais. Quel que soit le parcours dans lequel s'inscrit la téléconsultation (prise en charge ou non), vous ne réglez jamais quoi que ce soit.

## Une ordonnance si nécessaire

Le médecin en ligne peut, si besoin, vous faire une ordonnance pour des examens ou des médicaments. Vous obtenez systématiquement un compte rendu que vous pourrez transmettre, si besoin, à votre médecin traitant. Le renouvellement d'ordonnance et la délivrance de certificats médicaux sportifs, d'un arrêt de travail ou d'un certificat d'enfant malade sont soumis à conditions et limites. ■

## Téléconsultation, mode d'emploi

- 1 Connectez-vous à MySantéclair pour accéder au service de téléconsultation.
- 2 Sélectionnez un praticien ou une spécialité, et choisissez le créneau horaire qui vous convient. Communiquez éventuellement vos documents médicaux avant la téléconsultation.
- 3 Installez-vous dans un lieu calme et isolé, et assurez-vous que votre connexion internet est de bonne qualité. Connectez-vous 10 minutes avant la téléconsultation. Lors de la téléconsultation, décrivez vos symptômes et posez toutes vos questions.
- 4 À l'issue de la téléconsultation, récupérez vos dossiers médicaux.

Plus d'informations sur votre espace client Allianz 

En tant qu'assuré individuel ou chef d'entreprise ayant souscrit un contrat santé et/ou de prévoyance auprès d'Allianz, vous êtes adhérent à l'Association de Prévoyance Santé (ADPS) et, à ce titre, recevez le magazine Échos Santé.

Document non contractuel

Échos Santé est une publication de l'Association de Prévoyance Santé (ADPS), association à but non lucratif régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Siège social : Tour Neptune – CC2242 – 20 place de Seine – La Défense 1 – 92086 Courbevoie.  
Représentant légal et directeur de la publication : M. Bruno Trillard.

Conception et réalisation : humancom.  
Photo de couverture : ©iStock

Illustrations : Gabs, Les Superhéros.  
Imprimeur: BLG. Magazine imprimé sur du papier sans chlore. Dépôt légal : à parution.



Retrouvez toute l'actualité de votre association sur [www.adps-sante.fr](http://www.adps-sante.fr)